



## *Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain*

*2<sup>e</sup> échange d'expériences «Paysage et biodiversité», document de travail  
3 février 2011*

<b>1</b>	<b>Contexte</b>	<b>3</b>
1.1	Objectifs du projet	3
1.2	Echange d'expériences 2 «Paysage et biodiversité»	4
<b>2</b>	<b>Terminologie et définitions</b>	<b>5</b>
2.1	Qu'est-ce qu'un milieu «suburbain»?	5
2.2	Qu'est-ce qu'un «espace non construit»?	6
2.3	Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits	6
<b>3</b>	<b>Cadre de la manifestation</b>	<b>7</b>
3.1	Contexte par rapport au processus global	7
3.2	Objectif	7
3.3	Matinée	8
3.4	Après-midi	10
<b>4</b>	<b>Cas d'étude</b>	<b>12</b>
4.1	Projet d'agglomération de Genève	12
4.2	Naturerfahrungsräume Süd-Deutschland	13
4.3	Wie viel Fläche brauchen wir zur Gewährleistung der vollen Funktionsfähigkeit von Biodiversität? Wie ist sie verteilt und vernetzt?	14
<b>5</b>	<b>Programme</b>	<b>15</b>
<b>6</b>	<b>Liste des participants</b>	<b>16</b>
6.1	Groupe de suivi des offices fédéraux (tous les échanges d'expériences)	16
6.2	Partenaires (tous les échanges d'expériences)	16
6.3	Intervenants	16
6.4	Autres experts	17
6.5	Mandataires	17

## 1 *Contexte*

En Suisse, les zones urbanisées ont connu une forte expansion aux alentours des villes, durant les décennies écoulées. Près des trois quarts de la population suisse vit aujourd'hui dans ces espaces suburbains. Les espaces exempts de bâtiments, tels qu'espaces verts et naturels, surfaces de circulation multifonctionnelles et places accessibles au public, mais aussi zones agricoles et forestières, représentent pour la population un pendant important aux zones bâties, souvent très denses. Des espaces non construits attrayants améliorent la qualité de vie, constituent un atout important pour un meilleur positionnement des agglomérations et jouent aussi un rôle non négligeable pour l'économie. Toutefois, les espaces suburbains non construits sont la plupart du temps traités isolément et comme des «surfaces restantes» dans le cadre des planifications, ou leur sort est réglé de manière sectorielle: surfaces de transport, espaces verts, zones agricoles, forêts, espaces destinés au sport et aux loisirs, réserves naturelles, plans d'eau, etc.

### 1.1 *Objectifs du projet*

#### ***Découvrir des interconnexions, promouvoir une action globale***

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain» doit réunir pour les différents domaines politiques de la Confédération les connaissances et les expériences des cantons, villes et agglomérations dans le domaine de l'aménagement de l'espace non construit ainsi qu'aborder et analyser des problématiques importantes tirées de la pratique et de la recherche. L'accent porte sur la mise en réseau des savoirs existants, l'interdisciplinarité et les synergies entre les différents domaines politiques et techniques. Il conviendra d'identifier de nouvelles approches, et en particulier des interconnexions possibles, ainsi que d'aider les différents acteurs à mener une action globale.

#### ***Thèmes centraux de l'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain***

La mise en réseau des connaissances doit se faire en 2010-2011 à l'occasion de quatre manifestations d'échange d'expériences, portant sur les thèmes suivants: (1) planification globale, (2) paysage et biodiversité, (3) environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé ainsi que (4) agriculture et sylviculture. Les résultats marquants et exemplaires de ces quatre manifestations d'échange d'expériences seront présentés lors d'une réunion de clôture et synthétisés à l'attention des responsables de la planification et d'autres cercles intéressés.

#### ***« le chemin est le but »***

L'objectif déclaré du projet est de générer un bénéfice pour la politique des agglomérations de la Confédération, pour d'autres cercles politiques concernés ainsi que pour tous les autres acteurs participant au projet. Cet échange d'expériences entre les milieux administratifs et politiques, les responsables de la planification, les scientifiques et les chercheurs devra permettre de donner des impulsions, de découvrir des opportunités et de clarifier les différences relevées, en abordant le thème des espaces suburbains non construits sous quatre angles différents. Il faut améliorer et renforcer la compréhension vis-à-vis des processus de planification globale et de la collaboration

interdisciplinaire. Les hommes doivent se mettre en réseau dans le but de trouver de nouvelles solutions, construire quelque chose ensemble, apprendre au contact de l'autre et réaliser un projet commun.

## *1.2 Echange d'expériences 2 «Paysage et biodiversité»*

Ce second échange d'expériences (ECHEX) vise à mettre en lumière le paysage et la biodiversité sur la base des fonctions que les espaces suburbains doivent remplir et des exigences auxquelles ils doivent satisfaire en matière d'affectation.

Les paysages suburbains soutiennent surtout la diversité génétique ainsi que la diversité des espèces et des espaces vitaux (biotopes). En particulier la répartition des espaces non construits dans les zones suburbaines a une influence directe sur la mise en réseau écologique ou la fragmentation des biotopes de la flore et de la faune. A une échelle plus modeste, les mesures d'aménagement des surfaces non construites offrent la possibilité de promouvoir la biodiversité.

Le paysage, en tant que partie intégrante de la particularité d'un site – c'est-à-dire dans le sens d'un ensemble paysager unifié et caractéristique – revêt une importance fondamentale en milieu suburbain. En effet, les paysages remplissent des fonctions essentielles pour la population, par exemple en terme de détente de proximité, de découverte de la nature, de loisirs et de rencontres.

La typicité des paysages ruraux, témoins actuels d'une évolution paysagère marquée par l'histoire, mais aussi par notre présent, est un élément identitaire. Ce dernier, d'une part, est en relation avec la perception que la population a de l'habitat et de l'espace vital et, d'autre part, représente un potentiel de promotion économique et de valorisation d'une commune ou d'une région.

L'objectif de l'échange d'expériences entre spécialistes est de discuter de la façon d'améliorer de manière ciblée les planifications et les concepts de mise en œuvre et ainsi de conserver la diversité des espaces naturels et paysagers dans les zones suburbaines. La mise en réseau globale du paysage et de la biodiversité doit donner de nouvelles impulsions en faveur d'un développement des espaces suburbains axé sur l'avenir.

Les interrogations générales présentées dans le document sur le déroulement des ECHEX et les questions concrètes à aborder lors des ateliers posées au chap. 3 du présent document de travail servent de fil conducteur à la manifestation.

## 2 Terminologie et définitions

Dans ce chapitre, nous tenterons de définir les deux termes centraux de ces manifestations – à savoir «suburbain» et «espace non construit» – afin d'en assurer une compréhension commune. Ensuite, l'évaluation des activités à incidence spatiale, menée en parallèle au présent processus, sera brièvement présentée, au sens d'une information complémentaire.

### 2.1 Qu'est-ce qu'un milieu «suburbain»?

Les niveaux géographiques de la Suisse, définis par l'Office fédéral de la statistique, classent les communes suisses en 22 types (des grands centres aux communes agricoles ou communes en forte régression démographique en passant par les communes suburbaines). Ils sont ensuite regroupés en 9 catégories. Dans le présent projet, l'étude met l'accent sur les espaces suburbains et périurbains de Suisse (par la suite englobés sous le terme d'«espaces suburbains»).

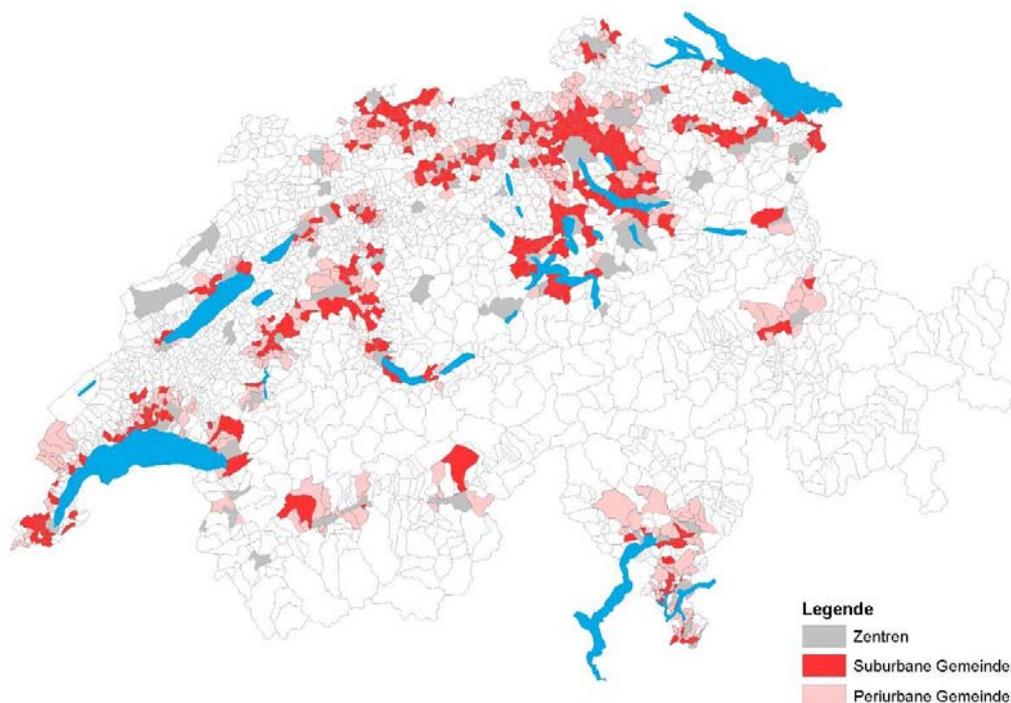


Fig. 1: communes suburbaines et périurbaines selon les niveaux géographiques de la Suisse (OFS)

## 2.2 *Qu'est-ce qu'un «espace non construit»?*

On entend par espace non construit au sens strict un espace qui n'est pas occupé par des bâtiments, c'est-à-dire un espace naturel, vert ou destiné aux transports, et qui se trouve dans la zone urbanisée. Au sens large, les zones agricoles ou forestières et les espaces naturels situés en bordure de zone urbanisée font aussi partie de l'espace non construit. Du point de vue paysager, pour les réseaux écologiques et surtout dans le domaine de la détente à proximité des agglomérations – mouvement, sport et loisirs –, ils présentent des liens étroits avec l'espace non construit à l'intérieur de la zone urbanisée elle-même.

Les espaces non construits des communes suburbaines jouent un rôle central pour l'homme en tant qu'espace vital, celui-ci y passant en effet une grande partie de sa vie. Les espaces non construits remplissent différentes fonctions et fournissent diverses prestations. De manière générale, ces prestations peuvent être réparties en fonctions écologiques, économiques et sociales.

## 2.3 *Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits*

Dans le cadre de la préparation du processus, les principales fonctions et prestations des espaces non construits ont été déterminées en collaboration avec le groupe de suivi de la Confédération. L'identification des fonctions et prestations que les espaces non construits remplissent avait pour but l'élaboration d'un modèle de connaissances servant de réservoir à la saisie structurée d'informations – que ce soit du point de vue de la thématique, des acteurs ou des processus –, tout en permettant de visualiser les interconnexions, les synergies mais aussi les conflits et lacunes, grâce à la superposition des approches sectorielles. Le modèle de connaissances est utilisé pour évaluer chaque manifestation d'échange d'expériences.

Dans le même temps, le «disque de connaissances» défini par le groupe de suivi sert à récolter les informations de manière structurée. Les possibilités d'action sont repositionnées dans le disque de connaissances en fonction des prestations influencées et du niveau politique dans lequel elles interviennent. Cela doit notamment permettre de visualiser quelles prestations fournies par les espaces suburbains non construits peuvent être influencées par les instruments à disposition et lesquelles présentent encore des lacunes. Dans ce contexte, une évaluation sectorielle est possible.

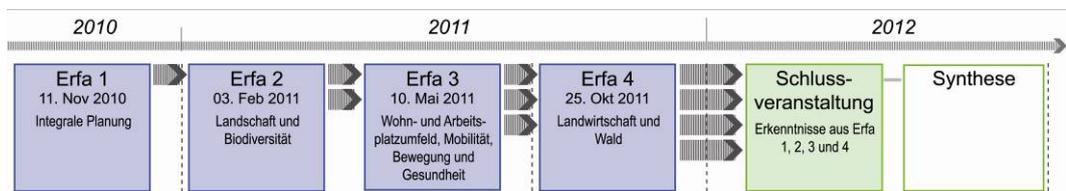
Le rapport de travail sur les activités à incidences spatiales et leur influence sur les fonctions des espaces non construits en milieu suburbain (*«Raumwirksame Tätigkeiten und deren Einfluss auf die Funktionen der suburbanen Freiräume»*, uniquement en allemand) peut être consulté sur la plate-forme Internet du projet d'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain (<http://bscw-app1.ethz.ch/pub/> > nom d'utilisateur: sufe, mot de passe: freiraum).

Le rapport se trouve dans le dossier ... / 02 Erfa 1 – Integrale Planung / 03 Literatur zum Thema.

### 3 Cadre de la manifestation

#### 3.1 Contexte par rapport au processus global

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain – Echange d'expériences et processus visant un aménagement ciblé» se poursuivra sur trois ans. En 2010 et 2011, quatre journées d'ateliers thématiques seront organisées dans le but de recueillir et mettre en réseau les connaissances sur le sujet ainsi que de discuter et développer des ébauches de solutions (dans le sens de «meilleures pratiques»).



Le second échange d'expériences (ECHEX 2) abordera le thème «Paysage et biodiversité», tandis que les deux manifestations suivantes (ECHEX 3 et 4) approfondiront d'autres aspects matériels de l'aménagement de l'espace non construit. La tentative de focaliser chaque manifestation sur des domaines-clés cohérents découle de la conviction que les différents thèmes peuvent difficilement être séparés les uns des autres, qu'ils se recoupent toujours et sont interdépendants que ce soit du point de vue de la fonction, de l'aménagement ou de l'affectation.

Durant le premier semestre 2012, l'ensemble des participants des quatre ECHEX sera convié à une réunion de clôture dans le but de passer en revue les résultats du processus global et d'aborder les évolutions futures. Suite à cela, les résultats seront documentés sous la forme d'un rapport de synthèse.

#### 3.2 Objectif

L'objectif de la seconde manifestation est de rassembler et de mettre en réseau les connaissances et les expériences vécues, ainsi que de développer en commun de bonnes solutions et méthodes pour aborder de manière adéquate les questions touchant au paysage et à la biodiversité en milieu suburbain. L'accent sera mis sur trois aspects qui nous paraissent essentiels:

- la biodiversité
- la détente de proximité + la découverte de la nature
- l'identité

### 3.3 *Matinée*

La matinée sera mise à profit pour aborder le thème de la journée ainsi que sonder les problématiques et considérations principales sur le thème «Paysage et biodiversité», en mettant l'accent sur les espaces suburbains.

#### *Exposés introductifs*

Trois brefs exposés vont servir à lancer et à stimuler les discussions ultérieures:

- Gilles Mulhauser                      Projet d'agglomération de Genève
- Dr. Hans-Joachim Schemel      Espaces-découvertes de l'Allemagne du Sud
- Darius Weber                        Biodiversité – évaluation quantitative et qualitative

A la fin de chaque exposé, l'auditoire aura l'occasion de faire quelques réflexions brèves et pertinentes. La discussion sur certains aspects des exemples présentés se poursuivra dans le cadre des ateliers, auxquels participeront les intervenants.

#### *Atelier 1*

##### Contenu

Durant le premier atelier, les participants essaieront, en groupes, de percevoir quelles sont les *exigences* actuelles posées à un «bon paysage», c'est-à-dire à ses qualités (à comprendre au sens de propriétés). Dans un deuxième temps, ils désigneront les *impasses, difficultés et défis* qui se présentent aujourd'hui. Pour approfondir la problématique, la discussion de chaque groupe tournera autour d'un thème-clé différent.

- Groupe «biodiversité»

De quelle manière la biodiversité, soit la diversité naturelle des gènes, des espèces et des biotopes, peut-elle être préservée durablement en milieu suburbain? Quelles qualités du paysage sont propres à atteindre cet objectif et doivent par conséquent être recherchées? A quelles «exigences minimales» faut-il satisfaire dans le cadre de l'aménagement et de l'entretien des espaces suburbains (approbation d'une dynamique, critères en matière de développement de projets adaptés au site, etc.)? A quels obstacles et difficultés faut-il faire face (mesurabilité / possibilité de quantifier le besoin en surfaces / la mise en réseau / la répartition, conflits entre les objectifs et d'autres prétentions, financement des mesures, etc.)? A quoi devrait ressembler une conception moderne de la biodiversité en milieu suburbain? Comment la véhiculer?

Quelles questions vaudrait-il la peine d'approfondir durant l'après-midi?

- Groupe «détente de proximité et découverte de la nature »

Quelles formes de détente de proximité, de loisirs, d'offres en matière de mouvement et de repos au sein du paysage s'agit-il de rendre possible et d'encourager de manière ciblée en milieu suburbain? Quelles qualités du paysage sont propres à atteindre cet objectif et doivent par conséquent être recherchées? Comment classer les questions de disponibilité et d'accessibilité des surfaces, de proximité des offres, de planification axée sur les besoins et d'acceptation par les différents groupes-cibles? Dans quels cas les superpositions d'affectation mènent-elles à des conflits d'objectifs, dans quels cas à des synergies?

Quelles questions vaudrait-il la peine d'approfondir durant l'après-midi?

- Groupe «identité»

Quelles qualités du paysage soutiennent l'identité individuelle et sociale, ou le sentiment de se sentir chez soi? Quels facteurs paysagers sont liés aux questions de promotion économique et de positionnement de la région? A quels obstacles et difficultés faut-il faire face dans ce contexte (possibilité de faire passer les lignes directrices supérieures / degré d'abstraction de la thématique, ancrage régional / local, intégration efficace dans les planifications, rapidité des changements, etc.)?

Quelles questions vaudrait-il la peine d'approfondir durant l'après-midi?

## Organisation

- Durant l'atelier, les participants seront répartis dans 3 groupes de travail multilingues de 12 à 15 personnes au maximum.
- Une personne bilingue au minimum sera à disposition de chaque groupe pour apporter son aide en cas de difficultés de compréhension et traduire dans l'autre langue les principales constatations faites.
- A la fin des discussions, un orateur/une oratrice devra présenter à tous les participants les résultats auxquels son groupe est parvenu.
- La documentation destinée aux discussions de groupes est réalisée par l'équipe Metron/ETH, qui accompagne l'ensemble du processus.

### 3.4 Après-midi

Après un repas en commun, le second atelier débutera, au cours duquel les participants – répartis dans des groupes différents – tenteront de développer des solutions envisageables aux principales questions sur la base des conclusions auxquelles ils seront parvenus durant la matinée. Enfin, la discussion se poursuivra en plénum afin de regrouper les constatations faites par les groupes et de tirer les conclusions de la journée.

#### *Atelier 2*

##### Contenu

Le second atelier traitera de *l'élaboration de solutions*. Dans ce but, 3 thèmes distincts seront discutés autour de cinq tables différentes selon le principe du «World Café». Les trois thèmes de la matinée (biodiversité, détente de proximité et identité) seront ici regroupés et pris en compte à toutes les tables dans une approche globale. Les sujets à approfondir, présentés ci-dessous, seront complétés et, le cas échéant, corrigés selon les constats auxquels les participants seront parvenus au cours du premier atelier:

- Instruments de mise en œuvre, ressources économiques, mécanismes d'incitation: A quel niveau et avec quels outils de planification faut-il réaliser un développement global du paysage et de la biodiversité? Quels sont les potentiels pour élaborer des concepts globaux, économiquement supportables? Dans quels domaines des subventionnements croisés et des synergies sont-ils envisageables? Quels sont les liens entre, d'une part, les prestations fournies par un paysage de haute qualité et par la biodiversité et, d'autre part, le secteur économique? Comment les mesurer et les désigner clairement? (notamment les répercussions d'un «paysage de qualité» sur l'attractivité d'un site et les prix / la disposition à payer).
- Information, sensibilisation, participation: A quoi devrait ressembler une conception moderne du paysage et de la biodiversité en milieu suburbain, comment l'encourager et l'ancrer? Quels sont les liens entre, d'une part, les prestations fournies par un paysage de haute qualité et par la biodiversité et, d'autre part, le secteur social? Comment les mesurer et les désigner clairement? (notamment les répercussions d'un «paysage de qualité» sur l'attractivité d'un site du point de vue de la qualité de vie / de sa popularité)? Une meilleure prise de conscience et l'éducation à l'environnement peuvent-elles faire contrepoids à la consommation excessive des surfaces?
- Disponibilité des surfaces: comment assurer durablement la disponibilité de surfaces appropriées et les gérer de manière adéquate, en fonction des caractéristiques de l'espace suburbain (pression élevée pour les exploiter, progression de l'urbanisation, raréfaction des surfaces, etc.)? Comment évaluer les formes d'affectation permettant une utilisation multifonctionnelle des surfaces par rapport à celles qui présupposent une affectation exclusive des espaces suburbains? Avec quels types de synergies et de concurrences spatiales faut-il compter? Quelles approches durables en matière de planification et d'action soutiennent aussi bien la biodiversité que d'autres fonctions de

l'espace non construit? Que cela signifie-t-il pour le développement futur des espaces paysagers suburbains?

La dernière discussion à chaque table servira à regrouper les constatations faites afin d'en retirer l'essentiel. Celui-ci sera finalement présenté à l'ensemble des participants.

## Organisation

- L'atelier se déroule autour de six tables disposant chacune d'une série de questions spécifiques (cf. «Contenu» ci-dessus).
- Les groupes de discussion sont formés en fonction des intérêts et changent ensuite plusieurs fois.
- Chaque groupe décide au début quelle langue sera utilisée, de sorte que les personnes qui ont une préférence pour l'une ou l'autre langue peuvent encore changer de groupe.
- Une personne bilingue, servant d'hôte, sera à disposition de chaque groupe pour apporter son aide en cas de difficultés de compréhension et traduire dans l'autre langue les principales constatations faites.
- La documentation destinée aux discussions de groupes est réalisée par l'équipe Metron/ETH, qui accompagne l'ensemble du processus.

## *Discussion finale et quintessence de la journée*

A la fin du second atelier, deux personnes par table présenteront à tous les participants les thèses centrales auxquelles les groupes sont parvenus. Le croisement critique des résultats sera réalisé par tous les participants dans le cadre d'une discussion ouverte.

## *Evaluation de la journée et perspectives*

En dernier lieu, les idées et commentaires généraux seront pris en compte et les éventuelles remarques en vue des prochaines manifestations recueillies. Enfin, un aperçu de la suite du processus sera donné.

## 4 Cas d'étude

Les intervenants sont priés de centrer leurs présentations sur les déclarations, thèses et constatations importantes et pertinentes se rapportant à leur exemple et à leur thématique. Pour que les participants de la manifestation sans connaissances préalables puissent avoir une idée générale du sujet, les trois exposés sont brièvement décrits ci-dessous.

### 4.1 *Projet d'agglomération de Genève*

#### *Intervenant*

*Gilles Mulhauser, Directeur Général Nature et Paysage, Département de l'intérieur et de la mobilité (DIM), Etat de Genève*

#### *Brève description*

A l'appui d'un plan directeur cantonal validé en 2001 et qui ne bénéficiait pas encore de l'entier des réflexions en la matière, le canton de Genève n'a pas cessé d'expérimenter les diverses formes de prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et le développement de l'agglomération. La question du paysage n'a commencé à être traitée qu'en 2006. L'exposé présentera les enjeux et plusieurs points marquants travaillés lors des diverses démarches d'aménagement allant d'initiatives privées aux planifications directrices des collectivités publiques, et ceci à plusieurs échelles, du plus local, lié aux autorisations de construire et aux plans localisés, au plus global lié au projet d'agglomération transfrontalier.

Le principe d'une interpénétration entre espaces ouverts et espaces bâtis, permettant un enrichissement en termes de biodiversité et de paysage, est une permanence - pour ne pas une valeur chère - du développement de l'agglomération genevoise. En effet, une ville déconnectée de l'espace rural ou des écosystèmes naturels de son arrière-pays aura de la peine à maintenir une certaine biodiversité en son cœur. Et en tout lieu de l'agglomération, une histoire se trame en rapport avec le paysage que cela soit en rapport avec le grand paysage montagneux en arrière-plan, avec le lac, les cours d'eau ou avec l'agriculture, sans parler des constructions elles-mêmes. Il s'agit donc d'animer en permanence un dialogue entre conservation et transformation en maniant tous les instruments possibles en complémentarité créative. Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois a développé un premier plan paysage pour traduire cela en 2007 et des études approfondissent actuellement les questions de paysage et de corridors biologiques en vue du projet qui sera déposé en juin 2012.

A titre d'exemple pour la biodiversité, plusieurs principes gouvernent les démarches en cours. Le premier est de choyer les écosystèmes naturels qui bordent ou traversent l'agglomération, puis le cœur de la ville. Le deuxième est de réserver des espaces non construits pénétrant jusqu'au centre. Le troisième est de traiter avec finesse la transition avec l'espace rural. Le quatrième est de préserver la substance des herbages et de

l'arborisation existants dans la densification des vieux quartiers de maisons. Le cinquième est d'inciter à et de pratiquer la gestion différenciée dans les nouveaux quartiers et les espaces verts.

## *4.2 Naturerfahrungsräume Süd-Deutschland*

### *Intervenant*

*Dr. Hans-Joachim Schemel, Büro für Umweltforschung, Stadt- und Regionalentwicklung  
Dr. Schemel, München*

### *Brève description*

Städtische Naturerfahrungsräume (NERäume) sind Flächen für das spielerische Erleben von Natur im Wohnumfeld - möglichst ohne pädagogische Betreuung und ohne Reglementierung der (älteren) Kinder. Mindestgrösse ein Hektar, integriert in Wohnbereiche, bestehend aus natürlichem (wildem) Bewuchs ohne Spielgeräte, zurückhaltende Gestaltung und Pflege auf Teilflächen.

Diese Flächenkategorie wurde im Auftrag des deutschen Bundesamtes für Naturschutz und Landschaftsökologie (BfN) Bonn/Bad Godesberg im Rahmen eines Forschungs- und Entwicklungsvorhabens konzipiert (Schemel u.a. 1998). Darauf aufbauend wurden in vier Städten Baden-Württembergs im Rahmen eines interdisziplinären Forschungsprojekts die praktische Umsetzbarkeit dieses Flächentyps erprobt und Erkenntnisse über die Reaktion von Kindern und Eltern auf dieses Naturspiel-Angebot gesammelt (Reidl/ Schemel/ Blinkert 2005). Weitere NERäume sind entweder bereits realisiert worden oder befinden sich in Planung, z.B. in München, Berlin, Worms, Lübeck, Oppenheim, Vaihingen, Düsseldorf, Dortmund, Herne, Gießen und anderen deutschen Kommunen.

Zu unterscheiden sind solche offiziell ausgewiesenen NERäume von inoffiziellen Räumen dieser Art, die zwar alle charakteristischen Merkmale von NERäumen aufweisen, jedoch nicht ausdrücklich als solche bezeichnet werden. Ein Handbuch für Kommunalpolitiker, Planer sowie Eltern und Agenda-21-Initiativen gibt einen Einblick in Grundsatzüberlegungen (aus der Sicht von Hirnforschung, Psychologie, Stadtplanung und Naturschutz), Konzepte und Instrumente sowie Beispiele von Naturspielräumen für Kinder: „Kinder und Natur in der Stadt“ (bearbeitet von Schemel/ Wilke, herausgegeben vom BfN, 2008).

Der bundesweite „Arbeitskreis Städtische Naturerfahrungsräume“, dem profilierte Vertreter von Verbänden, öffentlichen Institutionen und Wissenschaft angehören, setzt sich seit dem Jahr 2000 für einen höheren Bekanntheitsgrad dieser Flächenkategorie, für ihre gesetzliche Verankerung und für geeignete Modellprojekte zur Etablierung in die kommunale Planungspraxis ein (siehe [www.natureerfahrungsraum.de](http://www.natureerfahrungsraum.de)).

#### *4.3 Wie viel Fläche brauchen wir zur Gewährleistung der vollen Funktionsfähigkeit von Biodiversität? Wie ist sie verteilt und vernetzt?*

*Intervenant*

*Darius Weber, Hintermann & Weber AG, Standort Rodersdorf / SO*

*Brève description*

Bei einem Flächenanteil von derzeit 7% kann der Siedlungsraum mit seiner Biodiversität nur unbedeutend zu den fundamentalen «materiellen» Ökosystemdienstleistungen der Biodiversität beitragen: Nahrungsmittelproduktion, Sauerstoffproduktion, Holz- und Werkstoffproduktion, Fixierung und Reinigung des Wassers. Dies wird sich in naher Zukunft nicht ändern. Innerhalb des Siedlungsraumes ist die Biodiversität neben den «nicht-materiellen» Ökosystemdienstleistungen via Wasserverdunstung, Sauerstoffproduktion und Staubfixierung für ein günstiges oder doch erträgliches Stadtklima wichtig.

Im Referat werden die folgenden Thesen zur Biodiversität im Siedlungsraum begründet:

1. Auch auf den Siedlungs-Nutzflächen selbst ist Biodiversität, die einen Eigenwert hat.
2. Siedlungs-Freiräume müssen jene Elemente der Biodiversität fördern, die den Siedlungs-Nutzflächen fehlt.
3. Es gibt zwei plausible, bezüglich Biodiversität aber sehr verschiedene Szenarien der künftigen Siedlungsentwicklung:
  - im Szenario «Verdichtung» kommen die spezialisierten «Siedlungsarten» unter Druck.
  - im Szenario «wachsender Siedlungsbrei» profitieren die spezialisierten Siedlungsarten; unter Druck kommen die (wenigen) Arten des intensiv genutzten Landwirtschaftsgebietes.
4. Unabhängig von den beiden Szenarien gibt es innerhalb des Siedlungsraumes Flächen von zentraler Bedeutung für die Biodiversitätserhaltung, die nicht ausserhalb der Agglomerationsgebiete ersetzt werden können. Dies sind in erster Linie Gewässer und ihre Uferzonen.
5. Als quantitative Anforderungen an Freiflächen im Siedlungsraum, deren zentrale Funktion Biodiversitätserhaltung oder gar -förderung ist, werden am 3. Februar entsprechende Zahlen zur Diskussion gestellt.
6. Als Teilmenge innerhalb der Freiflächen im Siedlungsraum sind zwingend zu fordern:
  - Gewässerfläche und Landstreifen in «Biodiversitätsbreite» längs der Gewässer (mit wenigen, gut begründeten Ausnahmen).
  - Wildtierkorridore.
  - Bestehende Naturschutzgebiete

## 5 Programme

09h00 – 09h30 **Accueil et présentation des participants**

09h30 – 10h45 **Exposés introductifs**

- Projet d'agglomération de Genève
- Espaces de découverte de la nature en Allemagne du Sud
- De quelle étendue de surfaces avons-nous besoin pour garantir la capacité de fonctionnement du paysage et de la biodiversité?  
Comment sont-elles réparties et reliées entre elles?

10h45 – 11h00 Pause café

11h00 – 12h10 **Atelier 1**

12h10 – 12h30 **Discussion en plénum des constatations faites**

12h30 – 13h45 Pause de midi

13h45 – 15h00 **Atelier 2 «World Café»**

15h00 – 15h20 Pause

15h20 – 16h10 **Discussion finale**

16h10 – 16h30 **Evaluation de la journée et perspectives**

## 6 Liste des participants

### 6.1 Groupe de suivi des offices fédéraux (tous les échanges d'expériences)

Reto Camenzind	Office fédéral du développement territorial
Isabel Scherrer	Office fédéral du développement territorial
Muriel Odiet	Office fédéral du développement territorial
Doris Sfar	Office fédéral du logement
Gabrielle Gsponer	Office fédéral des routes
Laëtitia Béziane	Office fédéral des transports
Sarah Pearson	Office fédéral de l'environnement
Markus Thommen	Office fédéral de l'environnement
Erica Zimmermann	Office fédéral de l'environnement
Olivier Schneider	Office fédéral de l'environnement
Anton Stübi	Office fédéral de l'agriculture
Gisèle Jungo	Office fédéral de la santé publique
Hans-Jörg Birrer	Office fédéral du sport

### 6.2 Partenaires (tous les échanges d'expériences)

Francesca Kamber Maggini	Francesca Kamber Maggini architecte-paysagiste, partenaire de terrain pour le Tessin
Pierre Feddersen	Feddersen Klostermann architectes, partenaire de terrain pour la Romandie
Barbara Emmenegger	Haute école de Lucerne / experte dans le domaine social
Michel Rey	Expert en économie
Andreas Schneider	Metron Raumentwicklung, expert en aménagement du territoire et en processus de planification

### 6.3 Intervenants

Gilles Mulhauser	Directeur Général Nature et Paysage, Département de l'intérieur et de la mobilité (DIM), Etat de Genève
Hans Joachim Schemel	Büro für Umweltforschung, Stadt- und Regionalentwicklung Dr. Schemel, Munich
Darius Weber	Hintermann & Weber AG, Standort Rodersdorf

## 6.4 Autres experts

Daniela Bächli	Grün Stadt Zürich, Freiraumplanung
Marcellin Barthassat	ar-ter, atelier d'architecture – territoire, Genève
Sébastien Beuchat	Canton de Genève, Département des constructions et technologies de l'information, Direction Générale Aménagement du Territoire, Projet agglomération franco-valdo-genevois
Barbara Boczek	Ville de Berne, Stv. Stadtgärtnerin, Bereichsleiterin Grünraumgestaltung
Stephan Brenneisen	Haute école de Wädenswil (HSW), Life Sciences und Facility Management
Joëlle Salomon Cavin	Université de Lausanne, Institut de politiques territoriales et d'environnement humain
Martin Fritsch	EMAC, territoire, environnement et communication, Zurich / Montreux
Gudrun Hoppe	Quadra GmbH, Zurich
Marcel Hunziker	WSL, Sozialwissenschaftliche Landschaftsforschung
Marco Hüttenmoser	Erziehungswissenschaftler, membre du comité de Mobilité piétonne
Martin Kaeslin	Metron Landschaft S.A., Fachgebiet Freizeit und Erholung
Stefan Kunz	Haute école de Rapperswil (HSR), Institut für Landschaft und Freiraum
Olivier Lasserre	Paysagegestion, Lausanne / Genève / Neuchâtel
René Longet	Conseiller administratif d'Onex / Canton de Genève
Christoph Marchal	Canton d'Argovie, Raumplanungsamt, Natur und Landschaft
Lukas Mathys	SigmaPlan, Berne
Marco Moretti	WSL, Projektleiter BiodiverCity
Felix Naef	Naef Landschaftsarchitekten gmbh
Thea Rauch- Schwegler	EPFZ, Departement Architektur, Forschungsteam Natur- und Aussenräume
Werner Schaeppli	Creafactory S.A., Zoug
Hans- Michael Schmitt	Schoene Landschaft, Lenzburg
Sabine Tschaeppler	Ville de Berne, Stadtgärtnerei, Bereich Grünraumgestaltung / Fachstelle Natur
Bettina Tschander	Grün Stadt Zürich, Abteilung Naturförderung
<i>noch offen</i>	IC Infraconsult S.A., Berne

## 6.5 Mandataires

Christian Tschumi	Metron Landschaft S.A.
Adeline Bodenheimer	Metron Landschaft S.A.
Adrienne Grêt-Regamey	ETHZ – IRL / Institut Planning of urban and landscape systems PLUS
Philipp Rütsche	ETHZ – IRL / Institut Planning of urban and landscape systems PLUS
Jan Gittinger	Contract KG, animateur des débats